

DJa'far ĀGHĀYĀNĪ TCHĀVOSHĪ

Texte condensé par Dominique TORĀBĪ

## Etude critique de l'*Essai sur le poète Saadi* de Henri Massé\*

C'est en 1919 que parut la première étude sérieuse écrite sur Sa'dī, œuvre du regretté Henri Massé. Cet ouvrage, intitulé *Essai sur le poète Saadi*, fut couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (prix Saintour, 1921).<sup>1</sup>

Dans l'introduction de son livre, Henri Massé définit ainsi son propos: «Etablir, ou du moins rechercher les motifs de goûter le

---

\* A l'occasion de la sortie, en automne 87, de la traduction persane de cet ouvrage, nous publions cet article qui en étudie certains passages—nous précisons toutefois que les opinions qui y sont exprimées n'engagent que leur auteur. (Pour un bref compte rendu de la traduction persane de l'ouvrage de H. Massé voir: *Luqmān*, III, 2, automne-hiver 87-88, p. 132.)

1- Soulignons que Massé a fait d'autres recherches sur la littérature persane parmi lesquelles figurent:

– *Croyances et coutumes persanes suivies de contes et chansons populaires*, Paris, Gustave-Paul Maisonneuve, 1938, 2 vol., 539p.

– *Anthologie persane 11-14e siècles* (de l'épopée nationale à la prose religieuse), Paris, Payot, 1950, 399p.

– *Firdousi et l'épopée nationale*, Paris, Perrin, 1935, 307p.

– *Traduction française de Bahārestān* de Djāmī, Paris, Paul Geuthner, 1921, 235p.

poète Saadi et... tenter un essai de monographie résumant ce que l'on connaît de son époque et de son art.»

S'appuyant sur les éléments que Sa'dī a dispersés dans le *Būstān* et le *Golestān*, Massé reconstitue la biographie du poète et nous en trace un portrait psychologique particulièrement vivant. Il s'attache ensuite à analyser l'œuvre même de Sa'dī, étudiant avec soin le style, la langue et la versification.

Enfin, il se fonde sur l'opinion des savants européens pour démontrer que ce poète, le plus populaire des classiques persans, a sa place au Panthéon littéraire, son œuvre méritant de figurer dans le patrimoine culturel de l'humanité.

Le grand mérite de Massé est d'avoir entrepris une analyse critique de la poésie de Sa'dī: son *Essai* demeure encore aujourd'hui l'une des meilleures études sur le grand poète persan, et le résultat de ses recherches fait toujours autorité. Néanmoins, il faut admettre que cette thèse magistrale pêche parfois par manque de rigueur, et que les jugements portés sont de temps à autre empreints des préjugés culturels occidentaux de son époque.

Dans cet article, sans pour autant contester la valeur intrinsèque de l'œuvre, nous allons tenter de relever des inadvertances commises par Massé et d'y apporter quelques solutions.

## I. La vie de Sa'dī

On possède peu d'éléments sur la vie de Sa'dī, biographes et historiens de l'époque ne nous ayant guère fourni d'informations précises en la matière. Les récits tardifs qui en ont été faits sont bien souvent apocryphes, conformément à la tradition des biographies d'hommes célèbres. Quant aux détails que nous donne Sa'dī lui-même dans ses poèmes, il convient de ne les traiter qu'avec une extrême prudence, rien ne prouvant qu'ils n'ont pas été inventés pour les besoins de la cause poétique.

C'était donc une tâche ardue que de mettre de l'ordre dans tous ces matériaux, et le mérite de Massé n'est pas mince d'y être parvenu. Toutefois, certains points ont fait l'objet de conclusions hâtives, et demandent à être réexaminés à la lueur de la critique scientifique.

### I.1. Date de naissance

«Il (Sa'dī) naquit à Chiraz, capitale du Fars, vers 1184 (580 h.)...»<sup>2</sup>

Le document essentiel qui nous permet de dater la naissance de Sa'dī est l'information qu'il nous livre lui-même dans le *Golestān*, lorsqu'il parle des ordres que lui donnait son maître, Abu'l Faradj b. D̲jawzī:

«Quoique le cheikh Aboul (sic) Faradj Ibn D̲jawzī m'ordonnât de renoncer à entendre la musique et me conseillât la solitude et la retraite, la fleur de ma jeunesse m'emportait et la passion et la concupiscence me poursuivaient. Je marchais malgré moi quelques pas contre l'avis de mon maître et je prenais part à la musique et aux conversations. Lorsque je me rappelais les conseils du cheikh, je me disais: 'Le cadī (sic) lui-même, s'il était ici battrait des mains au rythme de la musique. *Mohtaseb*, s'il buvait, excuserait ceux qui sont ivres'.»<sup>3</sup>

Ce *sheykh* dont il est question ici est, selon les recherches faites par 'Abbās Eqbāl<sup>4</sup>, le petit-fils de 'Abd al-Raḥmān D̲jawzī. Il avait repris le nom et le prénom de son grand-père, et était comme lui prédicateur à Bagdad. Lorsque l'école Mustanṣerrīyya fut construite en 631 h./ 1233, il y fut nommé professeur. En 633 h., il obtint la charge de *Mohtaseb* (préfet de police) de Bagdad, métier que son grand-père n'avait jamais exercé. Parlant de son maître qu'il désigne par son titre de *Mohtaseb*, Sa'dī fait donc allusion à Ibn al-D̲jawzī jeune.

Or, pour que «la fleur de la jeunesse» de Sa'dī corresponde à l'époque où son maître était préfet de police, elle doit donc se situer vers 633 h./ 1235. Sa'dī n'a certainement pas plus de vingt ans à l'époque, ce qui nous permet de dater sa naissance entre 611 h./ 1214 et 613 h./ 1216 (et non pas vers 580 h./ 1194).

### I.2. Nom de famille

«... Et (il) reçut le nom de Mouçlih ed-Din (sic), ou suivant d'autres, de

2- H. Massé, *Essai sur le poète Saadi*, Paris, Paul Geuthner, 1919, p.6.

3- Sa'dī, *Kollīyyāt*, éd. M.-'A. Forūghī, Téhéran, 2e édition, Amīr-Kabīr, 1356/ 1977, p.80 (*Golestān*, II, 20):

قاضی آریا ما نشیند بر فشانده دست را      محتسب گر می خورد معذور دارد مست را

4- 'Abbās Eqbāl *Ashtīyānī*, «Zamān-e tavallod va avāyel-e zendegānī-e Sa'dī» (Sur la date de naissance et la jeunesse de Sa'dī), in *Ta'lim va Tarbīyat*, VII, 1316/1937, pp. 627-645.

Charaf ed-Din Abdallah...»<sup>5</sup>

Dans le plus ancien manuscrit du *Golestān*, publié par les soins de 'Abdol-Azīm Qarīb, ancien professeur à l'Université de Téhéran, le nom de Sa'dī est mentionné sous cette forme: Abū 'Abdallāh Moshref b. al-Sa'dī al-Fārsī. D'autre part, l'épithaphe de son ancienne pierre tombale, bien qu'à demi effacée, nous restitue le nom suivant: Abū 'Abdallāh Moshref b. Moşleḥ. Les suppositions de Massé sont donc inexactes, et le nom de famille de Sa'dī était bien Moshref, son prénom Abū 'Abdallāh et le nom de son père Moşleḥ.<sup>6</sup>

### I.3. Surnom poétique

«... Son père Abdollah, suivant le biographe Dawlatchâh, se trouvait au service du prince Saad ibn Zangui dont il aurait pris le surnom de 'Saadi'. Mais il est plus probable que ce fut le poète lui-même qui par reconnaissance adopta ce surnom.»<sup>7</sup>

Pour démontrer son hypothèse, H. Massé a recouru à ce poème:

«Mon père a passé sa vie à te servir. Moi, son fils, je me suis aussi dévoué à toi... Je n'en veux pas servir d'autres car ce sont tes bienfaits qui m'ont nourri.»<sup>8</sup>

Il en conclut que le père de Sa'dī était au service d'Atābak Sa'd-e Zangī, et que le surnom du poète serait un témoignage de reconnaissance à l'égard de ce prince.

Or, plusieurs arguments s'opposent à cette thèse. Tout d'abord, le texte de référence est ambigu: certains chercheurs estiment qu'il s'agirait d'un fragment de conte, dans lequel Sa'dī fait parler ses personnages à la première personne; en effet, pas

5- H. Massé, *op. cit.*, p.6.

6- Saïd Naficy (Sa'ïd Nafīsī), «Sokhanān-e Sa'dī dar bāre-ye khod» (Sa'dī par lui-même), in *Mehr*, V, 1316/1937, n°1, pp. 46-47.

7- H. Massé, *op. cit.*, pp. 9-10.

8- *Ibid.*, p.10.

Texte persan:

عمر در بندگی به سر بردست	بدرم بنده قدیم تو بود
هم به روی تو دیده بر کردست	بندهزاده که در وجود آمد
که ورا نعمت تو پروردست	خدمت دیگری نخواهد کرد

*Kollīyyāt*, *op. cit.*, pp. 813-814 (*Mavā'ez*).

plus l'interlocuteur que le narrateur ne nous sont connus. En tout état de cause, rien ne nous permet d'affirmer que cet extrait de poème soit autobiographique.

D'autre part, Sa'dī présente ailleurs les membres de sa famille comme des «savants religieux», et non comme des administrateurs ou «serviteurs» du prince, ainsi que Massé le laisse entendre: «Tous les membres de ma tribu étaient des savants religieux».<sup>9</sup>

Enfin, Sa'dī lui-même se défend de toute accusation de flagornerie dans un poème adressé au même Atābak Sa'd-e Zangī:

«Je ne voulais pas chanter les louanges des rois, mon génie n'était pas enclin à faire des panégyriques de ce genre.»<sup>10</sup>

S'il en est ainsi, comment aurait-il pu adopter le surnom de Sa'dī par reconnaissance envers un prince qu'il se refusait par ailleurs à flatter?

Pour notre part, nous ne nous rallions pas davantage à la thèse que propose M. Moḥīt Ṭabāṭabā'ī, dans de récents travaux publiés en persan: «le surnom poétique de Sa'dī trahirait son origine, et lui viendrait de sa famille, dont le nom était dérivé de celui d'une tribu arabe, les 'Banī-sa'd'».<sup>11</sup>

Il nous semble donc plus sérieux de nous référer à l'œuvre même de Sa'dī, et de tenir pour véridique ce qu'il affirme lui-même, dans des vers qui viennent à la suite de ceux que nous avons cités plus haut:

9- Texte persan:

همه قبیلۀ من عالمان دین بودند مرا معلم عشق تو شاعری آموخت  
*Kollīyyāt, op. cit., p. 423 (Ghazaliyyāt).*

10- Sa'dī, *Boustan*, traduit en français par Barbier de Meynard, Paris, Leroux, 1880, p.10.

Texte persan:

مرا طبع از این نوع خواهان نبود سر مدحت پادشاهان نبود  
 ولی نظم کردم به نام فلان مگر باز گویند صاحب‌دلان  
 که سعدی که گوی بلاغت ربود در ایام بویکترین سعد بود  
*Kollīyyāt, op. cit., p. 206 (Boustan, I).*

11- M. Moḥīt Ṭabāṭabā'ī, «Čerā Sa'dī rā Sa'dī khānde-and?» (Pourquoi Sa'dī est-il surnommé Sa'dī?), in *Vahīd*, IX (1350/1971), pp. 171-181 et 320-321.

«Si j'ai placé un tel nom dans mes vers, c'est afin que les hommes de cœur disent un jour: 'Sa'dī qui a remporté la palme de la poésie vivait à l'époque d'Abou Bekr, fils de Sad (sic)...'»

Sa'dī ne fait en cela que se conformer à un usage du temps, d'après lequel le nom du souverain régnant ou un événement marquant servaient de point de repère dans la chronologie. Sans compter que le poète, conscient de sa propre valeur, paraît indéniablement souligner ici que le roi, Abou Bekr, ne passera à la postérité que grâce à lui, Sa'dī, qui l'aura en quelque sorte immortalisé en forgeant son propre surnom à partir du nom du roi.

#### 1.4. Le voyage en Inde

Sa'dī, dans son *Būstān* parle des péripéties de son voyage en Inde comme d'un récit vécu et n'hésite pas à raconter longuement le meurtre du brahmane qu'il aurait été amené à commettre.

L'authenticité de ce voyage a été fort contestée, en particulier par Barbier de Meynard au XIX<sup>e</sup> siècle, qui affirme que «[ce voyage] doit être considéré comme une fantaisie de la trop féconde imagination de Saadi». <sup>12</sup>

Massé, par contre, réfute la thèse de son prédécesseur par les arguments suivants:

«Barbier de Meynard signale à juste titre l'emploi alternatif, dans tout le cours du récit, des termes 'guèbres' et 'brahmanes', pour désigner les ministres d'une seule et même religion, alors qu'il s'agit en réalité de deux religions fort différentes. Cette confusion constitue, à ses yeux, une preuve formelle d'invention. Il semble que ce soit aller un peu vite en besogne. Les hommes, hors les historiens des religions qui sont des spécialistes, ont, de tout temps, sans même en excepter les ministres des différents cultes plus portés cependant par nature à cette étude, connu fort mal les religions, même les plus voisines de la leur. La connaissance précise de la religion dans laquelle on a grandi reste, aujourd'hui même, l'apanage d'une minorité... La deuxième objection de Barbier de Meynard est plus plausible: comment Saadi, un infidèle, parvint-il à capter si rapidement la confiance des brahmanes et à se faire initier? Il est certain que cette initiation paraît bien un peu expéditive. Mais on peut imaginer que les brahmanes, heureux de ravir une âme à une

12- *Boustan, op. cit.*, Introduction, pp. XIV-XV.

religion rivale, se montraient peu rigoureux sur la durée du stage et mitigeaient en quelque mesure les formalités d'admission à la communauté. Le fait ne serait au reste ni unique ni surprenant. D'ailleurs Saadi ne déclare pas expressément que son initiation ait été rapide: il se borne à écrire qu'après son amende honorable, il affecta les dehors de l'idolâtrie et s'initia aux doctrines, ce qui peut avoir nécessité quelque temps. Cette question ne présente donc, à ce qu'il semble, qu'une part relative d'in vraisemblance.»<sup>13</sup>

Jusqu'ici, nous sommes d'accord avec Massé pour ne pas mettre en doute ce voyage. Mais là où notre opinion diverge, c'est au sujet du jugement qu'il faut porter sur le meurtre dont s'est rendu coupable Sa'dī. Massé range cet épisode dans les «Contes cruels» et blâme vivement Sa'dī de n'avoir éprouvé aucun remords. Mais, si nous nous replaçons dans le contexte de l'époque – et c'est ce qu'il convient de faire – il devient clair qu'un tel meurtre ne pouvait passer pour un crime, et prenait bien figure d'acte méritoire:

«Celui qui tue un homme méchant protège l'humanité d'un fléau et l'homme méchant est lui-même protégé des conséquences des maux futurs.»<sup>14</sup>

Massé ne pouvait pas l'admettre, lui qui voyait Sa'dī avec ses yeux de savant européen.

## II. Sa'dī et l'épicurisme

L'empreinte de la culture de Massé, toute pétrie d'humanités gréco-latines, apparaît encore dans les analogies qu'il n'hésite pas à découvrir entre Sa'dī et les grands maîtres de l'Antiquité, comme Epicure et Horace. Or, il lui échappe totalement que la pensée de Sa'dī, musulman croyant, ne peut en aucune façon être mise en parallèle avec celle de philosophes ou poètes athées, si profonds soient-ils. Si le monde, pour Sa'dī, trouve son épanouissement et sa finalité en Dieu, il n'en va de même ni pour Epicure, ni pour Horace, dont l'athéisme met l'homme au centre

13- H. Massé, *op. cit.*, pp. 50-52.

14- Sa'dī, *Golestān*, traduit en français par Omar Ali Shah, Paris, 1979, p.215.

Texte persan:

هر که بدی را بکشد خلق را از بلای او برهاند و او را از عذاب خدای عزوجل:

*Kollīyyāt*, *op. cit.*, p.174 (*Golestān*, VIII).

de l'univers. Deux visions du monde diamétralement opposées, qui justifient des attitudes qui, pour similaires qu'elles puissent paraître à un regard superficiel, n'en sont pas moins différentes quant à leur essence:

«Donc, si vous voulez fermement éviter déceptions et épreuves, conquérez ce calme souverain, but de la morale de Saadi. Cette sérénité que prêchaient les épicuriens fidèles à la doctrine du maître et auxquels Saadi s'apparente par tant de traits.»<sup>15</sup>

Certes, Sa'dī prêche la modération, mais celle-ci est bien loin du détachement supérieur que prône Epicure et que chante Lucrèce dans ce célèbre passage du *De Natura Rerum*:

«Il est doux, quand sur la vaste mer les vents soulèvent les flots, d'assister de la terre aux rudes épreuves d'autrui: non que la souffrance de personne soit un plaisir si grand, mais voir à quels maux on échappe soi-même est chose douce. Il est doux encore de regarder les grandes batailles de la guerre, rangées parmi les plaines sans prendre sa part du danger. Mais rien n'est plus doux que d'occuper solidement les hauts lieux fortifiés par la science des sages régions sereines d'où l'on peut abaisser ses regards sur les autres hommes, les voir errer de toutes parts...»<sup>16</sup>

Nous pouvons trouver chez Sa'dī des exemples qui s'opposent point par point à la sérénité épicurienne:

«L'homme ne reste pas (inactif) sur le rivage, quand les flots entraînent ses compagnons.»<sup>17</sup>

Lorsqu'il se rappelle l'incendie de Bagdad, il reproche fortement à celui qui remerciait Dieu d'avoir épargné sa boutique:<sup>18</sup>

«Un incendie attisé par la souffrance\* du peuple éclata une nuit à Bagdad et dévora la moitié de la ville. Quelqu'un remerciait Dieu qui avait

15- H. Massé, *op. cit.*, pp. 145-146.

16- J. Brun, *Epicurisme*, Paris, P.U.F. 1959, p.111.

17- *Boustan*, *op. cit.*, p.44.

Texte persan:

که مرد ارچه بر ساحل است ای رفیق نیاساید و دوستانش غریق  
*Kollīyyāt*, *op. cit.*, p.229 (*Boustan* I, 7).

18- *Ibid.*, p.45.

Texte persan:

شبی دود\* خلق آتشی بر فروخت شنیدم که بغداد نیمی بسوخت  
 →